

Suite à la votation populaire sur le congé de paternité

L'heure du congé parental est venue – dans l'intérêt de tous

Zurich, le 27 septembre 2020

La Suisse dit oui au congé de paternité de deux semaines. Cela montre que la population souhaite une politique familiale moderne. Dans une prochaine étape, cela comprendra l'introduction du congé parental. Les organisations en faveur de l'enfance et de la famille, les associations d'entreprises, les associations professionnelles et d'employés, les syndicats et les représentants de différents partis politiques ainsi que les commissions extra-parlementaires pour les questions féminines et familiales CFQF et COFF collaborent désormais pour aider le congé parental à faire une percée en Suisse.

En Europe, aucun autre pays ne renonce au congé parental, et pour cause. Les effets positifs du congé parental ont été amplement prouvés depuis des années, y compris sur le plan scientifique. Ses avantages sont incontestables. Le congé parental payé a de nombreux effets positifs au niveau individuel et sociétal: il favorise ainsi la santé mentale et physique de l'enfant et de la mère et aide les familles dans la phase vulnérable qui suit une naissance. Mais le congé parental favorise également la reprise du travail, en particulier pour les mères, et encourage la productivité économique du travail. Le congé de paternité, qui a déjà été accepté aujourd'hui, apporte une contribution importante à ces effets positifs. Le congé parental garantit la durabilité de ces effets. Diverses organisations en faveur de l'enfance et de la famille, des associations d'entreprises, les associations professionnelles et d'employés, les syndicats et les représentants de différents partis politiques ainsi que les commissions extra-parlementaires CFQF et COFF sont convaincus des avantages du congé parental. Ils poursuivent désormais un objectif commun: après la votation sur le congé de paternité, ils veulent aider le congé parental à faire une percée en Suisse.

Le congé parental augmente les chances de tous les enfants de se développer sainement

Des études menées dans les pays voisins montrent que le congé parental réduit la pression psychologique sur les mères et renforce le lien entre les deux parents et l'enfant. Ces deux aspects contribuent à améliorer la résilience des enfants. C'est pourquoi Pro Juventute s'engage en faveur du congé parental payé et se concentre à cet égard sur le bien-être de l'enfant. Barbara Schmid Federer, ancienne conseillère nationale et présidente de la Fondation Pro Juventute, résume le tout en quelques mots: «Pour nous, le congé parental est avant tout une question de bien-être de l'enfant. Il favorise le développement de l'enfant au sein du cocon familial, surtout pendant les premiers mois importants. Il contribue ainsi de manière décisive à ce que tous les enfants aient une chance équitable de grandir en bonne santé.»

Le congé parental renforce et soutient les familles dans une phase où cela est nécessaire

Un congé parental soulage les parents dans la phase vulnérable de la fondation de famille et améliore les conditions-cadres de la conciliation de la vie familiale et professionnelle. La perte d'autonomie temporelle et les exigences d'un nouveau-né poussent les parents à leurs limites. Le congé parental donne aux jeunes pères et mères la possibilité de trouver leur place dans leurs nouveaux rôles et de répartir le travail rémunéré et non rémunéré de manière plus égalitaire. Le congé parental crée donc aussi les conditions pour permettre aux parents de partager la responsabilité de l'éducation de leurs enfants. «Le congé parental sert à préserver la santé de la famille en tant que système», souligne la conseillère nationale Valérie Piller Carrard, présidente de Pro Familia Suisse. Il soulage les parents dans la phase vulnérable de la fondation de famille et améliore les conditions-cadres de la conciliation de la vie familiale et professionnelle.

Tout le monde bénéficie de bonnes conditions-cadres pour les familles

La société et l'économie dans son ensemble ont donc tout intérêt à créer des conditions-cadres pour les jeunes parents, qui permettent de maintenir des professionnels qualifiés, et surtout les jeunes femmes, dans un emploi rémunéré. Il a été démontré que le congé parental payé encourage les mères à reprendre un emploi rémunéré après la naissance. Les données provenant d'autres pays montrent que l'introduction du congé parental entraîne une hausse de la productivité globale du travail. Il n'est donc pas surprenant que le congé parental joue également un rôle important dans la stratégie pour l'emploi de l'OCDE lorsqu'il s'agit de créer des emplois supplémentaires et attrayants. La Commission fédérale pour les questions familiales (COFF) a montré qu'une augmentation du taux d'emploi des mères de seulement 1% en Suisse suffirait déjà à refinancer entièrement 18 à 20 semaines de congé parental. Le congé parental est donc un investissement également rentable sur le plan économique.

- Maya Graf, conseillère aux États – Les Verts Suisse, coprésidente d’alliance F: «Un congé parental réparti à parts égales est essentiel pour l’égalité entre les femmes et les hommes.»
- Patrick Robinson, Coordination romande des organisations paternelles CROP: « Les pays nordiques, avec leur longue expérience avec les congés maternité, paternité et parental, ont démontré qu’un congé parental payé, d’au moins 6 mois, réparti également et non transférable entre parents, amène aux meilleurs avantages du point de vue du développement de l’enfant, de la répartition égalitaire entre vie professionnelle et familiale pour les deux parents, de la concrétisation du désir d’enfant(s), ainsi que du point de vue économique.»
- Ursula Häfliger, directrice de la plateforme: «Les risques professionnels liés à la naissance d’un enfant devraient être répartis de manière égale, tout comme les droits et les devoirs des parents. Cela favorise l’égalité entre les hommes et les femmes et, à moyen et long terme, la réinsertion et l’intégration des mères sur le marché du travail. Il convient de mieux mettre à contribution et promouvoir le plus grand potentiel de main-d’œuvre qualifiée de Suisse, à savoir les femmes.»
- Yvonne Schärli, Présidente Commission fédérale pour les questions féminines CFQF: «Un premier pas dans la bonne direction. Le but reste un congé parental, depuis longtemps normal dans de nombreux pays européens. »
- Nadine Hoch, Responsable du secrétariat Commission fédérale pour les questions familiales COFF : « Tandis que la moitié des pays de l’OCDE prévoient un congé parental d’au moins 43 semaines, la COFF plaide depuis 2010 déjà, avec la parution de sa publication « Congé parental- allocations parentales », pour un modèle de congé parental modéré adapté à notre pays. En 2018, une analyse qu’elle a mandatée portant sur les résultats de 140 études réalisées dans les pays avoisinants a confirmé l’intérêt du modèle de 38 semaines qu’elle propose : un modèle optimal de congé parental est non seulement des plus utiles aux enfants et aux parents, mais il profite aussi à l’économie. » La COFF organise le mardi 24 novembre 2020 un [forum sur la thématique du congé parental](#).
- Oliver Hunziker, président de l’association faitière GeCoBi: «Si nous voulons plus d’égalité entre les sexes à l’avenir, nous devons montrer aux enfants que les deux rôles sont égaux et que les deux sexes sont adaptés aux deux rôles.»
- Kathrin Bertschy, conseillère nationale – Parti vert libéral pvl Suisse: «Pour que les femmes et les hommes aient des chances égales sur le marché du travail, le congé parental doit être pris en parts égales lorsque les deux travaillent.»
- Jean-Daniel Strub, président de männer.ch: «Les pères sont d’une importance systémique. Aujourd’hui, nous savons que cela est également une évidence sociale en Suisse.»
- Flavia Wasserfallen, présidente de l’Association suisse des consultations parents-enfants et conseillère nationale: «Le congé parental est utile à long terme car il favorise la santé de l’enfant, de la mère et de la relation parent-enfant dès la naissance. Il permet également de partager l’encadrement des enfants et l’emploi rémunéré dans un esprit de partenariat dès le départ, comme le souhaitent plus que jamais les jeunes familles d’aujourd’hui – soutenons-les dans cette démarche!»
- Regula Bühlmann, secrétaire centrale de l’Union syndicale suisse USS: «Le oui au congé de paternité montre que les Suisses souhaitent sortir de l’âge de pierre de la politique d’égalité. Le congé parental est donc une prochaine étape logique.»
- Valérie Piller Carrard, conseillère nationale et présidente de Pro Familia Suisse : «Le congé parental sert à préserver la santé de la famille en tant que système. Il soulage les parents dans la phase vulnérable de la fondation de famille et améliore les conditions-cadres de la conciliation de la vie familiale et professionnelle. »
- Barbara Schmid Federer, ancienne conseillère nationale et présidente de la Fondation Pro Juventute: «Pour nous, le congé parental est avant tout une question de bien-être de l’enfant. Il favorise le développement de l’enfant au sein du cocon familial, surtout pendant les premiers mois importants. Il contribue ainsi de manière décisive à ce que tous les enfants aient une chance équitable de grandir en bonne santé.»
- Che Wagner, co-fondateur de Public Beta: «Deux semaines de congé de paternité, ce n’est que le début: nous voulons maintenant introduire le congé parental pour plus d’égalité!»
- Tamara Funciello, conseillère nationale – PS Suisse: «Avoir des enfants et les élever, c’est du travail. Le congé parental est important car il reconnaît ce fait et fait de la place pour ce travail.»
- Oliver Hunziker, président de l’association VeV: «Les enfants ont besoin de leurs deux parents. L’association s’engage en faveur de la co-parentalité, à tout moment et dans toutes les situations de la vie.»

Aperçu de toutes les organisations qui soutiennent le communiqué:

alliance F

alliance f
Maya Graf
079 778 85 71

männer.ch
Dachverband der Schweizer
Männer- und Väterorganisationen

männer.ch
Jean-Daniel Strub
strub@maenner.ch
079 638 75 62

CROP

Coordination romande
des organisations paternelles

CROP
Patrick Robinson
079 425 55 16
pat.robinson@bluewin.ch

ASSOCIATION SUISSE DES
CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

**Association suisse des
consultations parents-en-
fants**
Flavia Wasserfallen
079 351 67 52

la plateforme.
formation économie travail

la plateforme
Dr. Ursula Häfliger
079 658 92 62

SGBI USS
www.sgb.ch www.uss.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione sindacale svizzera

**Union syndicale suisse
USS**
Regula Bühlmann
076 200 90 89

CFQF

**Commission fédérale pour
les questions féminines**
Yvonne Schärli-Gerig
079 371 85 94

**PRO FAMILIA
SCHWEIZ
SUISSE
SVIZZERA**

Pro Familia Suisse

COFF

**Commission fédérale pour
les questions familiales**
Nadine Hoch
079 129 24 73

**PRO
JUVEN
TUTE**

Pro Juventute Suisse
Bernhard Bürki
bernhard.buerki@projuventute.ch
044 256 77 22

GF **CO** **BI**

GeCoBi
Oliver Hunziker
076 340 8590

**public
beta**

Public Beta
Che Wagner
che.wagner@publicbeta.ch
076 230 75 29

vert'liberaux

Parti vert'libéral pvl Suisse
Kathrin Bertschy
kathrin.berstschy@parl.ch
078 667 68 85

PS

PS Suisse
contact sur demande

vev
Verein für elterliche Verantwortung

VeV Suisse
Oliver Hunziker
076 340 8590